



CONSEIL COMMUNAL  
DE BASSINS



Le Conseil Communal de Bassins,

Vu le préavis N° 04/25 relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion 2024,

Vu le rapport de la Commission de gestion,

Où les conclusions du rapport de la Commission précitée,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

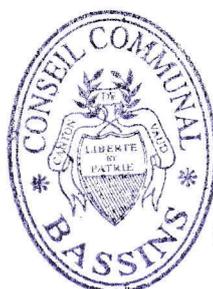
**Le conseil communal de Bassins décide :**

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2024
- de relever la Commission de son mandat.

Bassins, le 23 juin 2025

Treboux Bernard

Président du Conseil Communal



Broggi Sabrina

Secrétaire du Conseil Communal